



## Conférence de presse intersyndicale (8 OS) du 8 septembre 2026

Le 13 août dernier, les organisations syndicales représentatives des personnels des Services d'Incendie et de Secours ont alerté le Gouvernement et l'opinion publique sur l'état préoccupant de notre Sécurité civile. Nous dénonçons alors l'insuffisance des effectifs, l'absence de financement durable, la dégradation des conditions de travail et le manque de réponses concrètes.

Aujourd'hui, le mouvement national débute. Il se poursuivra jusqu'au 20 octobre. Son objectif est simple : obtenir enfin des décisions à la hauteur de l'affaiblissement progressif de notre système de secours et des risques auxquels notre pays est désormais confronté.

Nous venons de prendre connaissance des trois premiers chapitres du projet de loi de modernisation de la Sécurité civile. Cette traduction législative du Beauvau de la Sécurité civile, présentée comme l'ambition la plus importante depuis plus de 20 ans pour la Sécurité Civile.

Après deux années de travaux, des dizaines de réunions, plus d'une centaine de propositions et des attentes considérables exprimées par l'ensemble des acteurs, nous étions en droit d'attendre une réforme ambitieuse.

Nous sommes déçus.

Nous n'y trouvons pas les mesures permettant de répondre aux fragilités structurelles de notre modèle, de garantir l'égalité des citoyens face aux secours et de préparer la Sécurité civile aux crises de demain.

On nous avait annoncé une rénovation de fond. Nous découvrons aujourd'hui un catalogue de mesures qui relève davantage du choix du papier peint que de la réparation des fondations.

Depuis des années, les interventions augmentent, les crises se multiplient, les risques évoluent et les attentes de la population grandissent. Dans le même temps, les effectifs, les moyens matériels et les financements ne suivent plus. Ce constat est aujourd'hui partagé bien au-delà des seules organisations syndicales. Les élus, les directeurs de SIS, des associations représentatives et les acteurs de la sécurité civile convergent désormais vers la même analyse : notre modèle atteint ses limites et nécessite des décisions structurelles.

En posant le cadre du Beauvau, le ministre de l'époque et ceux qui lui ont succédé ont refusé d'agir significativement sur le nombre de sapeurs-pompiers professionnels et refusé d'interroger la place et l'usage du volontariat.

Ce choix condamne par avance une grande partie des mesures proposées.

Derrière les discours sur l'engagement citoyen, une autre réalité s'est installée.



Le rapport de l'IGA confirme une dérive que nous dénonçons depuis longtemps : certains SDIS utilisent abusivement le statut de SPV pour compenser le manque d'effectif professionnels, contourner les règles de repos et s'affranchir des limites du temps de travail.

Le volontariat doit rester un engagement citoyen, libre et complémentaire.

Il ne doit pas devenir un sous-statut utilisé pour remplacer des emplois permanents, et maintenir artificiellement des centres de secours ouverts ou organiser un service public à moindre coût.

Un sapeur-pompier volontaire peut être salarié, agent public ou sapeur-pompier professionnel. Lorsqu'il enchaîne son activité principale, des gardes, des astreintes et des interventions sans repos suffisant, ce sont sa santé, sa sécurité, celles de ses collègues et celles de la population qui sont directement menacées.

On ne peut pas prétendre protéger la population en organisant l'épuisement de ceux qui lui portent secours.

L'intersyndicale a rencontré le 27 mai dernier le cabinet du Premier ministre pour dresser le constat des problèmes de fondation de notre Sécurité civile.

Le 13 août, nous avons rencontré le ministre de l'Intérieur. À chaque rendez-vous, les constats sont partagés. À chaque rendez-vous, les réponses sont reportées. À chaque rendez-vous, on nous demande encore de patienter. Et pendant ce temps, la Sécurité civile continue de s'affaiblir.

Les chiffres sont sans appel :

- 30 % des centres de secours ont fermé depuis 2000. Il en reste un peu plus de 6 100, et 61 % sont armés uniquement par des sapeurs-pompiers volontaires ;
- le nombre d'engins dédiés à la lutte contre les feux de forêt a diminué d'environ 1 000 unités ;
- le nombre de sapeurs-pompiers professionnels a augmenté de moins de 4 000 agents alors que le nombre annuel d'interventions a progressé de plus de 700 000 en 15 ans ;
- le délai moyen de présentation du premier engin est passé de 12 minutes 30 en 2014 à 15 minutes 09 en 2025.

Vous comprendrez qu'il s'agit d'une moyenne qui gomme les situations les plus graves.

Et cet indicateur ne garantit ni que le bon engin soit engagé, ni qu'il soit complet, ni qu'il dispose de toutes les compétences nécessaires. Autrement dit, on mesure un délai d'arrivée sans toujours mesurer la capacité réelle de réponse opérationnelle.





3

Alors que l'on affiche au fronton de nos mairies « Liberté, Égalité, Fraternité », la Sécurité civile n'est aujourd'hui plus en mesure de garantir l'égalité des citoyens face aux secours d'urgence.

Selon le lieu où vous habitez, selon l'heure à laquelle vous appelez et selon la disponibilité locale des effectifs, vous ne bénéficiez plus du même niveau de protection.

Cette situation ne relève plus du simple dysfonctionnement. Elle résulte de choix politiques, financiers et organisationnels accumulés depuis plusieurs années.

La santé des agents a trop longtemps été reléguée au second plan : protections respiratoires insuffisantes, expositions répétées sans repos adapté, suivi médical limité et maladies encore trop peu reconnues. Ce constat est inacceptable

Protéger les agents impose de repenser l'organisation des centres de secours autour de zones contaminées, de zones de transition et de zones propres, selon le principe de la marche en avant, du sale vers le propre.

Cette organisation reste pourtant quasi absente des centres de secours, alors qu'elle repose sur des mesures simples : des locaux adaptés, des procédures claires et des équipements en nombre suffisant.

Avant toute annonce sur de nouveaux matériels ou de nouvelles expérimentations, il faut d'abord garantir partout les règles élémentaires de prévention, des équipements de protection disponibles et des conditions de travail compatibles avec la santé des agents.

La santé des sapeurs-pompiers ne peut plus servir de sujet de communication. Elle doit devenir une priorité nationale et une responsabilité pleine et entière des employeurs.

Les citoyens doivent être informés de l'état réel du système censé les protéger. Ils doivent connaître les délais, les effectifs disponibles, l'état des matériels et les conséquences des choix budgétaires.

Aujourd'hui, en France, nous consacrons chaque année, par habitant, trois fois plus d'argent au traitement des ordures ménagères qu'à la Sécurité Civile. Aucun citoyen n'a pourtant pu s'exprimer sur ce choix.

Le Gouvernement doit maintenant décider s'il veut une véritable loi de modernisation ou un texte d'affichage.

Une loi de modernisation ne peut pas se contenter d'adapter quelques procédures ou de renvoyer les décisions essentielles à de futurs décrets.

Elle doit traiter les fondations : le financement, les effectifs professionnels, l'organisation territoriale, l'égalité d'accès aux secours, le temps de travail, le



repos, la santé des personnels, les moyens nationaux et la capacité de notre pays à faire face aux crises.

Depuis le 13 août, les expressions syndicales, professionnelles et institutionnelles convergent vers un même constat : notre modèle de Sécurité civile est fragilisé, son financement n'est plus soutenable et les décisions attendues ne peuvent plus être différées.

4 Nous ne laisserons pas transformer deux années de travaux du Beauvau en opération de communication et éviter de parler de réforme.

Nous faisons grève pour la population et parce que nous refusons d'attendre l'effondrement pour agir.

Nous attendions une grande loi. Nous découvrons aujourd'hui un texte qui évite les sujets essentiels.

Si le Gouvernement veut réellement moderniser la Sécurité civile, il doit reprendre sa copie.

Il doit choisir entre entretenir l'illusion d'un modèle qui tient encore et construire enfin un service public de secours capable de répondre aux crises d'aujourd'hui et de demain.

**Voilà notre état d'esprit à l'instant présent.**

**Nous sommes maintenant prêts à accueillir vos questions.**